

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU
COUR N° : 765-11-002344-195
DOSSIER N° : 41-344391

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L'AFFAIRE DE LA MISE SOUS
SÉQUESTRE DE :**

MOMÉTAL STRUCTURES INC.

– et –

Débitrice

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

Séquestre

SIXIÈME RAPPORT PROVISOIRE DU SÉQUESTRE (Paragraphe 246 (2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)

INTRODUCTION

1. Le 8 mai 2019, à la demande du créancier garanti Banque HSBC du Canada (« **HSBC** »), le tribunal a rendu une ordonnance nommant Restructuration Deloitte inc. (le « **Séquestre** ») séquestre aux biens de Mométal Structures inc. (la « **Débitrice** ») conformément à l'article 243 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **LFI** »).
2. Le 7 octobre 2019, la Débitrice a déposé une cession de ses biens en vertu de la LFI. Restructuration Deloitte inc. agit aussi à titre de syndic de cette faillite.
3. Les 28 juin 2019, 18 novembre 2019, 22 juin 2020, 11 mars 2021 et le 31 août 2024, le Séquestre a produit des rapports conformément au paragraphe 246 (2) de la LFI.
4. Ce sixième rapport provisoire du Séquestre (« **Sixième rapport** ») traite des sujets suivants :
 - a. Activités du Séquestre depuis le Cinquième rapport (31 août 2024);
 - b. État provisoire des recettes et des débours du Séquestre pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 28 février 2025;
 - c. Renseignements concernant l'achèvement du mandat du Séquestre.

ACTIVITÉS DU SÉQUESTRE DEPUIS LE CINQUIÈME RAPPORT DU SÉQUESTRE

5. Depuis le Cinquième rapport (31 août 2024), le Séquestre a réalisé les principales activités énumérées ci-après :
 - a. Démarches, en collaboration avec ses conseillers juridiques et les consultants dont il a retenu les services, visant à percevoir des créances à recevoir litigieuses auprès de clients de la Débitrice;
 - b. Échanges avec des représentants de créanciers – re : suivi du dossier;
 - c. Administration courante d'un compte en fidéicommiss.

ÉTAT PROVISOIRE DES RECETTES ET DÉBOURS DU SÉQUESTRE

6. Le séquestre a produit un état provisoire des recettes et des débours pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 28 février 2025. Celui-ci est joint à l'**Annexe A** du Sixième rapport.
7. Tel qu'indiqué dans le Cinquième rapport, le Séquestre détenait 1,27 M\$ en fidéicommiss en date du 31 août 2024.
8. Les recettes encaissées au cours de la période du 1^{er} septembre 2024 au 28 février 2025 totalisent 23 K\$. Elles découlent de revenus d'intérêts générés sur les fonds détenus en fidéicommiss par le Séquestre.
9. Les déboursés réalisés au cours de la période du 1^{er} septembre 2024 au 10 mars 2025 totalisent 74 k\$. Ils se rapportent principalement à des honoraires payés (ainsi qu'aux taxes s'y rapportant) au Séquestre, à ses conseillers juridiques ainsi qu'à des consultants dont les services ont été retenus dans le cadre des démarches visant à percevoir des créances à recevoir litigieuses auprès de clients de la Débitrice.
10. Aucune distribution en faveur de HSBC n'a été réalisée au cours de la période du 1^{er} septembre 2024 au 28 février 2025.
11. Tel que l'indique l'état provisoire des recettes et des débours ci-joint, le Séquestre détenait 1,22 M\$ en fidéicommiss en date du 28 février 2025.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACHÈVEMENT DU MANDAT DU SÉQUESTRE

12. Au cours des mois à venir le Séquestre poursuivra les démarches entreprises à ce jour visant à percevoir des créances à recevoir litigieuses, lesquelles totalisent plus de 3,1 M\$. Le Séquestre est d'avis qu'il est probable que ces démarches s'échelonnent sur une période supérieure à six (6) mois.

Fait à Montréal, ce 28^e jour de février 2025.

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
En sa qualité de séquestre aux biens de
MOMÉTAL STRUCTURES INC. et non
à titre personnel.



Éric Vincent, CPA, CIRP, SAI
Premier vice-président

A N N E X E « A »

ÉTAT PROVISOIRE DES RECETTES ET DÉBOURS DU SÉQUESTRE

Pour la période du 9 mai 2019 au 28 février 2025

	Du	9 mai 2019	1er sept. 2024	
	Au	31 août 2024	28-févr-25	Total
		\$		\$
Recettes				
Encaisse en main		793	-	793
Comptes clients		7 910 815	-	7 910 815
Ventes dans le cours normal des affaires		167 917	-	167 917
Ventes hors du cours normal des affaires		2 302 101	-	2 302 101
Remboursement de primes CNESST		276 715	-	276 715
Réclamations		76 743	-	76 743
Intérêts		154 142	23 175	177 317
Divers		19 415	-	19 415
Total des recettes		10 908 641	23 175	10 931 816
Débours				
Assurances		73 532	-	73 532
Loyers		294 733	-	294 733
Honoraires - Consultants		929 564	7 892	937 456
Honoraires - Séquestre		762 490	9 495	771 985
Honoraires - Conseillers juridiques		1 082 598	53 039	1 135 637
Mesures conservatoires		49 550	-	49 550
Contrats de location		11 485	-	11 485
Services publics		34 029	-	34 029
Frais bancaires		728	-	728
Divers		24 000	-	24 000
Programme de protection des salariés		157 030	-	157 030
Avance au Syndic		10 000	-	10 000
TPS non remboursable		208 115	3 521	211 636
Total des débours		3 637 854	73 948	3 711 802
Excédent des recettes sur les débours		7 270 787	(50 773)	7 220 014
Distribution aux créanciers garantis		5 996 889	-	5 996 889
Variation nette (recettes - débours)		1 273 898	(50 773)	1 223 125
Montant détenu en fidéicommis - Début		-	1 273 898	-
Montant détenu en fidéicommis - Fin		1 273 898	1 223 125	1 223 125